

ATD Quart Monde rappelle que l'alternative pérenne à l'hébergement, c'est le logement !

Alors que ATD Quart Monde s'insurgeait récemment contre l'affaiblissement de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) annoncé par le Premier ministre Gabriel Attal, nous continuons de nous alarmer du détricotage de l'esprit de la loi sur le Droit au Logement Opposable.

Toujours plus de demandeurs de logement social, de familles hébergées dans des conditions souvent désastreuses, d'impayés de loyers et les expulsions qui explosent, sans parler de la loi Kasbarian-Bergé. Cette loi répressive dont seule la sagesse des sénateurs a permis d'éviter les 6 mois de prison voulus par le nouveau ministre du logement contre les locataires expulsés qui ne sont plus en mesure de payer leur loyer et qui sont sans solution de relogement.

Dans ce contexte, comment le gouvernement compte-t-il régler la question du logement des plus pauvres ?

Les familles mises à la rue rejoignent de fait l'univers de l'hébergement et ses galères : or sans logement pérenne, l'éducation, la santé, la vie sociale, l'accès à l'emploi sont autant de portes fermées qui brisent des familles entières condamnées à la pauvreté de génération en génération. L'hébergement c'est aussi une charge financière en augmentation constante pour la collectivité : doublement en moins de 10 ans, de 1,3 milliard d'euros en 2014 à 2,8 milliards d'euros en 2023.

Les travaux récents, et notamment une étude de l'OFCE (Observatoire Français de la Conjoncture Économique) montrent que les politiques publiques empêchent ni plus ni moins les demandeurs de logements sociaux les plus pauvres d'accéder au logement social. Les chiffres de la Métropole du Grand Paris sont éloquentes : **en 2022, les 25% de demandeurs les plus pauvres n'ont bénéficié que de 14% des attributions des logements sociaux.** Mécaniquement, cela induit une hausse du recours à l'hébergement. Résultat : sur la Métropole du Grand Paris ce sont 1800 personnes sans abri, en abri de fortune, en structure d'hébergement, en résidence sociale ... qui ont été privées de l'accès au logement. Une politique d'attributions équitable aurait permis de réduire de plus de moitié le développement de l'hébergement dans Le Grand Paris, et d'économiser entre 15 et 20 M € annuels.

En décidant de la baisse des APL, (les aides personnalisées au logement) pour faire des économies, le gouvernement fragilise les locataires en place, augmente les expulsions, laisse les candidats à la rue et favorise toujours plus de besoins d'hébergement. Et ces millions ainsi économisés à mauvais escient devront être réinjectés pour financer la hausse induite des besoins en hébergement. En sommes l'État dépense d'une main ce qu'il économise de l'autre, et ce sont les plus pauvres qui restent les éternels perdants. Or, le coût d'un hébergement d'une famille pour une durée moyenne de 3 ans correspond au coût pour l'État de la construction d'un logement neuf et pérenne.

Pour ATD Quart Monde, la seule alternative pérenne à l'hébergement, c'est le logement : il faut une politique de long terme qui permette à tous d'accéder à un vrai logement, en revalorisant les APL, en créant un fonds spécifique d'aide à la quittance, en adaptant la politique des loyers et en donnant aux bailleurs sociaux les moyens d'une véritable politique de développement.

CONTACT PRESSE

Christine Muratet / christine.muratet@atd-quartmonde.org / 06 30 67 84 13